Vivre Quimperlé

nov./décembre 2007

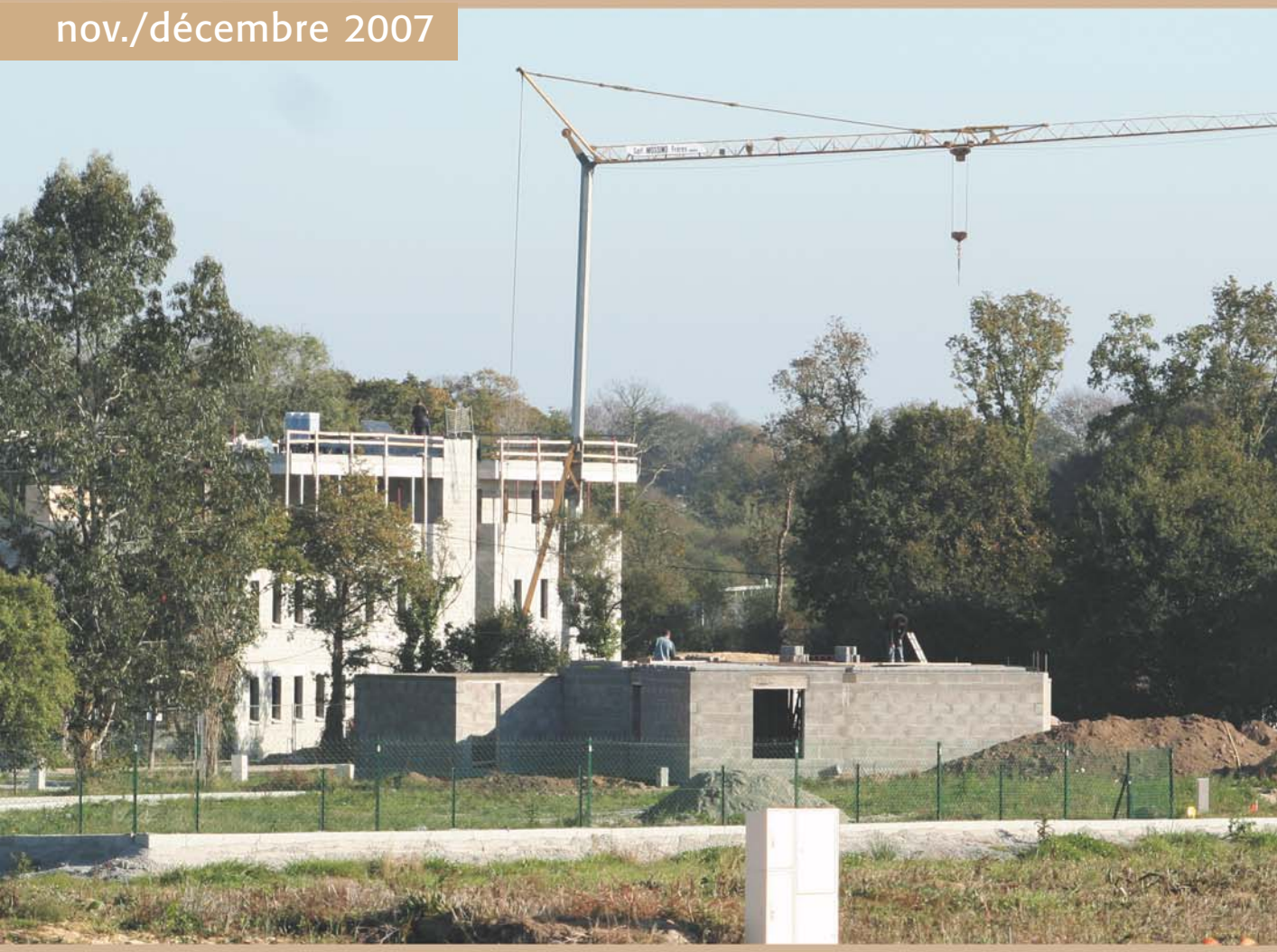

La ZAC de Kerhor-Kergoaler

Ville de Quimperlé

www.quimperle.com

Sommaire

Dossier : 3
>Zone d'aménagement concerté : Après Keranmoulin, Kerhor-Kergoaler 3/4/5

infos Municipales 6
>Lutte contre les inondations : le Dourdu aménagé 6
>Ecoles de musique : Bannalec et Quimperlé s'accordent 7

Associations 8
>Championnat de Bretagne de cyclo-cross sur les coteaux de Kerbertrand 8/9
>Les trophées des sportifs 2007

Sorties 10
>La semaine du jeu 10/11
>Sorties-spectacles 12
>Expositions 13

Cocopaq 14
>Zone d'activités de la Villeneuve-Braouic 14

Tribune libre 15

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie.

Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :
la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.

Des commentaires, des suggestions ...
adressez votre courrier sur papier libre à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé, *Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex*
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.
Directeur de publication : Daniel Le Bras
Crédit photos : C. Scaviner (photo D. Le Bras) ; service communication (sauf mention contraire).
Maquette et Rédaction : Sébastien Parot
Comité de rédaction : Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier
Conception : A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6500 exemplaires par IBB, Hennebont.
Edition : Ville de Quimperlé.

L'édito

Le développement de Quimperlé est devenu réalité. Après des décennies de stagnation, la courbe de la démographie quimperloise connaît une croissance spectaculaire.

Les signes précurseurs qui laissaient entrevoir depuis le recensement de la population en 1999 la possibilité d´un accroissement de la population, notamment à partir de l´année 2003 ont laissé place à un constat sans appel.

Le recensement complémentaire que nous venons d´engager, a livré son verdict validé par l´INSEE. Le recensement complémentaire effectué courant octobre 2007 fait apparaître à ce jour une augmentation de 947 habitants. A ces personnes déjà résidentes, il faudra ajouter 984 autres personnes dont le logement sera terminé en 2008.
La population quimperloise sera donc dès l´an prochain de 13 463 personnes, elle était de 11 532 habitants en 1999.

Cette forte progression est un signe de vitalité incontestable. Elle aura des effets sur le dynamisme commercial, le renouvellement du monde associatif, le brassage des générations et des populations.
Cependant, cette urbanisation doit rester maîtrisée en termes d´environnement, de qualité d´habitat, d´équilibre entre les différents secteurs de la commune.

C´est pourquoi, des zones entières à urbaniser convoitées par des promoteurs immobiliers ont été requalifiées en zones d´aménagement concerté, ce qui permet de conserver la maîtrise de l´espace, de poser des conditions en matière d´habitat, de protection de l´environnement, de participation à l´effort d´équipements publics et de voirie.

Après la zone de la Vallée Verte de Keranmoulin qui s´urbanisera peu à peu dans un périmètre à l´environnement particulièrement sensible, ce qui constituera autant de contraintes à respecter par les différents constructeurs, la Ville a engagé la même démarche pour la zone de Kerhor-Kergoaler, à l´ouest de la commune.

Les contraintes dans ce quartier étant différentes en raison notamment de la proximité de la voie rapide, la procédure d´aménagement concerté obligera les promoteurs à concevoir une urbanisation qui alliera activités économiques et habitat tout en protégeant la qualité de vie des habitants de ces futurs quartiers.

Un avantage non négligeable des procédures d´aménagement concerté est celui, comme son nom l´indique, de la concertation. Les projets de la Vallée Verte de Keranmoulin et de Kerhor-Kergoaler s'élaborent avec la participation de tous les habitants qui sont invités au travers de réunion publique, d´exposition, d´enquête publique, de diffusion régulière d´informations, à s´exprimer sur le devenir de ces futures zones d´habitat.
Les suggestions et propositions sont toutes prises en compte et leur application étudiée et mise en oeuvre en fonction de leur faisabilité.

Quimperlé a entamé sa transformation, sa mue vers un développement qui doit profiter à tous, il appartient à chacun de nous, citoyens et élus d´y veiller et d´en être les acteurs attentifs.

Daniel Le Bras, Maire de Quimperlé

> Zone d'aménagement concerté

Après Keranmoulin, Kerhor-Kergoaler

Après Keranmoulin, Kerhor-Kergoaler est le deuxième quartier de Quimperlé à bénéficier d'une procédure de zone d'aménagement concerté.

Alors que la première procédure zone d'aménagement concerté (Z.A.C) de Quimperlé a été validée en mai dernier à Keranmoulin, une seconde procédure est lancée à Kerhor-Kergoaler. Pour rappel, la Z.A.C. permet d'aménager et d'équiper un ensemble de terrains dont le périmètre est défini au préalable, en vue de les céder à des utilisateurs publics ou privés. Elle permet à la commune d'anticiper, de planifier et de maîtriser la mise en œuvre du projet. Elle lui permet également de maîtriser la cohérence et la diversité de l'habitat. C'est une mesure qui garantit donc aux habitants la préservation de leur cadre de vie et qui permet à la commune de prévoir et d'anticiper ses aménagements futurs (équipements publics divers, voiries, etc.). Le 22 février 2007, le Conseil Municipal a donc confié au groupement constitué de la Société d'aménagement du Finistère (SAFI), Atelier de l'Ile (bureau d'études spécialisé en architecture, urbanisme et paysage), Sogreah (bureau d'études voirie et réseaux divers) et Le Bihan-Péron (géomètres) des études préalables et pré-opérationnelles à l'opération d'aménagement sur le secteur de Kerhor-Kergoaler.

UNE URBANISATION ENCADRÉE

Si, dans le cas de la Z.A.C. de Keranmoulin, on se trouvait dans une situation de création d'un nouveau quartier quimperlois, ce n'est pas tout à fait le cas de la nouvelle Z.A.C. de Kerhor-Kergoaler. Situé à l'ouest de l'agglomération quimperloise, à proximité de la zone commerciale de Kergoaler, le secteur de Kerhor-Kergoaler représente une surface d'environ 28 hectares à urbaniser. Ici, tout n'est pas à créer, des projets existent déjà. Mais il faut créer une cohésion autour de ceux-ci de manière à ce que le quartier fonctionne bien. C'est-à-dire qu'il faut >

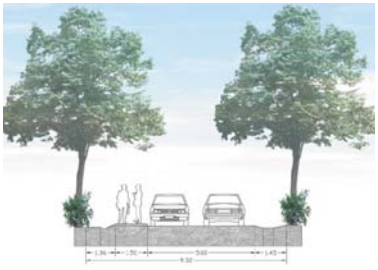

Coupe 2 : requalification de l'impasse de Trélivalaire

que l'urbanisation soit encadrée. Il est, en effet, indispensable de veiller à ce que les voies de circulation, les réseaux et les équipements nécessaires au bon fonctionnement du quartier soient mis en place.

Un espace naturel au cœur de la recomposition urbaine

L'urbanisation du secteur doit également se faire en conservant ses atouts paysagés. Car le site de Kerhor-Kergoaler possède un patrimoine naturel important avec des zones humides, des haies et boisement le long du vallon. Or ces zones constituent un lien entre les différentes zones urbaines et commerciales et offrent un potentiel pour la création de circulations douces et de zones de loisirs.

Centre Commercial E.Leclerc
Rue de Pont-A ven
Zone d'Activités de Kergoaler
Centre de secours
Centre aquatique
Zone d'Activités de Kervidanou
Lotissement de Kerhor
Boulevard Alexandra David Neel
Lotissement de la lisière boisée
Lotissement de Kernegant
Route Nationale 165
coupe 1
coupe 2
coupe 3
coupe4
Habitat individuel
Habitat collectif
Activités tertiaires, artisanales...
Zone humide, noue, fossé
Boisement, haie, plantation
Troittoir
Voirie
0 100 200 300m
échelle 1/2000ème

Plan-projet soumis à la concertation

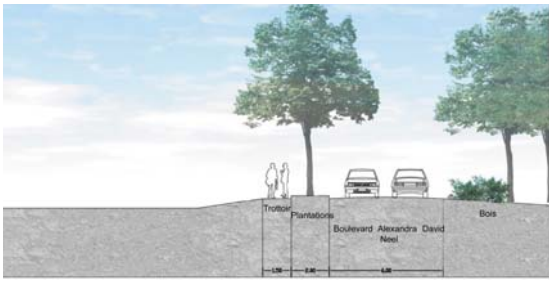

Coupe 3 : Boulevard Alexandre David Neel

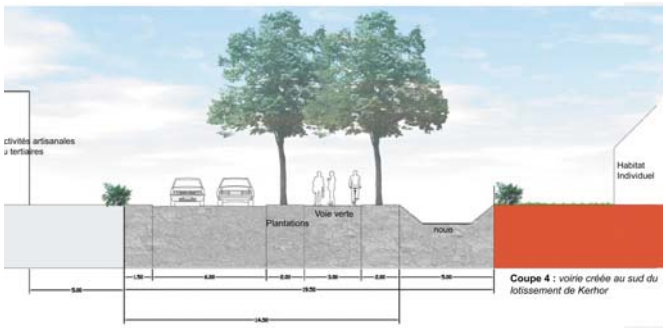

Coupe 4 : *voirie créée au sud du lotissement de Kerhor*

Une zone d'aménagement concerté pour tisser des liens entre les différents projets et retrouver une image cohérente du secteur.

Au terme des études préalables et pré-opérationnelles, plusieurs orientations ont été proposées. Tout d'abord la création de nouveaux lotissements dans la continuité des projets en cours en favorisant la mixité de l'habitat et la mixité sociale conformément aux directives de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) et au programme local de l'habitat (P.L.H.). Ainsi, on devrait retrouver le long de la rue de Pont-Aven des habitats collectifs, tandis que l'habitat individuel serait privilégié au nord et au sud du lotissement de Kerhor ainsi qu'à l'ouest du lotissement de Kernégant.
Il est également prévu d'implanter des activités énonomiques tertiaires et artisanales le long de la RN 165 dans le prolongement de la zone d'activités de Kervidanou. Pour limiter le bruit, une zone de 50 m entre les bâtiments et la voie express devra être respectée et un talus paysagé sera créé.
Le boulevard Alexandra David Neel et l'impasse de Trélivalaire devraient être requalifiés (voir coupes ci-contre).
Le secteur de Kerhor sera relié à celui de Kergoaler en renforçant le cheminement piéton, en créant des pistes cyclables et une voirie entre les lotissements de Kerhor et de la Lisière Boisée.

À PROXIMITÉ

Ils ne font pas partie du périmètre de la Z.A.C. de Kerhor-Kergoaler, mais ils sont si proches qu'ils sont partie intégrante du quartier et participeront largement à son développement : ce sont la zone commerciale de Kergoaler et les futurs lotissement communal, crèche et centre aquatique.

La zone d'activités de Kergoaler

De plus en plus d'enseignes commerciales s'implantent sur cette zone : Picard Surgelés, magasin Expert électroménager, Intersport et Districenter sont déjà présents. Gifi vient d'ouvrir, Idées Déco et Gam Vert devraient les rejoindre prochainement. C'est également dans ce secteur que les pompiers ont installé leur nouvelle caserne.

Le Centre Aquatique

La seconde piscine communautaire du Pays de Quimperlé va être construite dans le quartier, à proximité d'un autre équipement sportif, l'anneau cycliste. Les travaux sont sur le point de débuter et le nouvel équipement dédié aux sports et aux loisirs doit être livré à la fin du 1er semestre 2009. Il associera dans un même espace la dimension ludique et la pratique de la natation sportive.

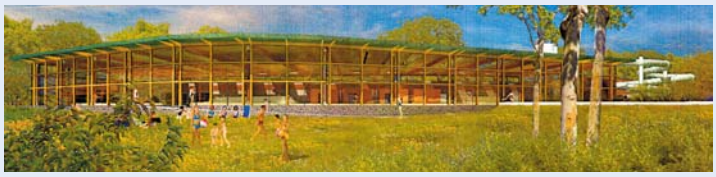

Le lotissement communal

A l'est du centre aquatique, les travaux de voirie et de réseaux du lotissement communal vont débuter prochainement. Ce lotissement communal doit permettre de faciliter l'accession à la propriété. Ainsi, 33 lots seront attribués sur critères de mixité sociale. Le dernier lot est réservé pour la création de la crèche de Kergoaler.

La crèche de Kergoaler

Une crèche multi-accueil de 20 places sera donc construite dans le lotissement communal pour pallier le manque de place de la crèche Capucine et le nombre insuffisant d'assistantes maternelles agréées sur le territoire. Cette crèche sera gérée directement par la mairie et devrait ouvrir courant 2009.

Les élus à votre écoute

Michaël Quernez
(démocratie locale et communication)
le mercredi de 15h30 à 17h
en mairie. Sur rendez-vous

Thérèse Le Franc
(action sanitaire et sociale) :
1er, 2e et 3ème mardis du mois, de 9h30 à 11h au CCAS ; 4ème mardi du mois, de 9h15 à 10h45 à Kerbertrand (local Habitat 29) ; 5ème mardi du mois (éventuellement), de 9h30 à 11h au CCAS.

Corentin Le Tocquec
(animation sportive)
le mardi de 17h à 18h30
en mairie.

Marie-Hélène Scaërou
(affaires scolaires)
le lundi de 17h à 19h
en mairie.

Michel Forget
(environnement et urbanisme)
le lundi de 10h à 12h
aux services techniques.

Danièle Cotty
(personnel communal)
le jeudi de 14h à 16h
en mairie.

Pierre Jaffré
(travaux, réseaux, jardins)
le lundi de 16h30 à 18h
en mairie.

Fabrice Vivier
(jeunesse et animation culurelle)
le mercredi de 14h à 15h30
en mairie. Sur rendez-vous

> Lutte contre les inondations

Le Dourdu aménagé

Lorsqu'on évoque les inondations à Quimperlé, on pense principalement aux crues de l'Isole, de l'Ellé ou de la Laïta. On oublie souvent le Dourdu. Ce simple ruisseau l'été, est pourtant habitué à sortir de son lit durant l'hiver, au grand dam des riverains.

Après les lourds travaux de lutte contre les inondations effectués sur l'Isole et l'Ellé, c'est au tour du Dourdu d'être aménagé. Suite aux études engagées par la Ville, plusieurs aménagements ont été retenus le long du Dourdu.

La digue de Kerbertrand

Comment faire pour éviter les débordements du Dourdu ?
Tout d'abord, les études ont démontré qu'il était nécessaire de surélever la digue de Kerbertrand. Celle-ci permettait jusqu'alors de contenir 20 000 m³ d'eau. Ce qui équivalait, en cas de fortes pluies continues, à 3 ou 4 jours de retenue. Pas suffisant. Les travaux ont donc commencé en septembre pour se terminer fin octobre. C'est l'entreprise BTS qui s'est chargée de réaliser l'ouvrage. "*Aujourd'hui le réhaussement de la digue nous permet de passer à une retenue d'eau de plus ou moins 70 000 m³*" explique Pierre Jaffré adjoint au Maire en charge des travaux. Le gain est donc considérable car, si l'eau est retenue plus longtemps par la digue, les risques de débordements sont réduits d'autant.

Les aménagements de la rue des Tanneries et de l'Espace de Kerjégu

Deuxième point problématique sur le Dourdu, la rue des Tanneries est actuellement en travaux. Ici, on modifie le chemin du ruisseau de manière à faciliter son écoulement. Jusqu'alors, le Dourdu devait négocier deux virages à angle droit qui s'avéraient être de véritables obstacles lorsqu'il y avait beaucoup d'eau. Pour éviter cela, il a fallu casser les virages en creusant un bras de décharge permettant à l'eau de passer tout droit (voir schéma ci-dessous). Plus loin dans le jardin de l'Espace de Kerjégu toute une partie du Dourdu souterrai-

ne va prochainement être découverte toujours dans le but de favoriser l'écoulement de l'eau.

Les cordiers aussi

Enfin, les aménagements sur le Dourdu vont se terminer par des travaux sous les Cordiers. Car pour ceux qui l'ignorent le Dourdu passe sous la salle de sport. Des trous se forment dans le lit du ruisseau et le fragilisent, il faut donc traiter toute la longueur des Cordiers pour l'assainir. La fin des travaux est prévue pour juin 2008. Ils marqueront également la fin des travaux de lutte contre les inondations.

La fin des travaux pour le pont fleuri

Les travaux sur le pont fleuri sont terminés. La réception a eu lieu le vendredi 26 octobre. La quatrième arche du pont est désormais visible de tous. Elle a pour fonction de faciliter l'écoulement de l'eau lorsque le niveau monte.

> ÉCOLES DE MUSIQUE

Bannalec et Quimperlé accordent leurs musiques

Mardi 23 octobre, les maires de Bannalec et de Quimperlé ont signé une convention associant leurs deux écoles de musique posant ainsi les bases d'une école de musique intercommunale à défaut d'être communautaire.

La Cocopaq souhaitait une école de musique intercommunale, Quimperlé et Bannalec l'ont fait ! La Communauté de communes a initié, il y 3 ans, le projet d'une école de musique à l'échelle du territoire. L'idée était de regrouper les cinq structures existantes à Quimperlé, Bannalec, Moëlan, Scaër et Clohars. Après de nombreuses discussions, seules les deux premières communes ont souhaité s'associer pour amorcer un travail commun. Et si l'on peut regretter l'absence de certaines structures, on peut se réjouir du fait que les deux plus importantes en terme d'élèves aient choisi cette association. Ce sont donc 400 élèves, (300 à l'école de musique de Quimperlé et 100 à celle de Bannalec) qui vont désormais pouvoir bénéficier d'un enseignement plus complet car plus large. En effet, les professeurs et les élèves pourront désormais passer d'une école à l'autre, chose impossible avant ce rapprochement.

UN MÊME DIRECTEUR POUR LES DEUX STRUCTURES

Pour optimiser le fonctionnement commun des deux structures, le directeur de l'école de musique de Quimperlé, Jacques Rivalan, passera 1/4 de son temps à l'école de musique de Bannalec. Il aura pour mission d'organiser et d'assurer le fonctionnement quotidien des cours, de mettre en place une ligne pédagogique cohérente en respectant les spécificités de chacune des structures, de favoriser l'ouverture vers l'extérieur et de coordonner les actions des deux écoles.

DES ACTIONS COMMUNES

Justement, des actions communes sont déjà planifiées. Les élèves musiciens se rendront dans les écoles, un peu avant Noël, pour jouer quelques morceaux, et donner envie à leurs camarades de les rejoindre. Autre rendez-vous déjà prévu, la fête de la musique 2008. Le 20 juin à Bannalec et le 21 juin à Quimperlé, des jeunes des deux structures seront réunis en ensemble pour leurs deux premiers concerts.
La première pierre de l'école intercommunale de musique du Pays de Quimperlé est donc bien posée. Elle devient la référence sur le territoire pour le Conseil Général, ce qui pourrait inciter les autres structures à la rejoindre tôt ou tard.

EN BREF...

INFOS DDASS

CONSEILS POUR PRÉVENIR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Faire régulièrement vérifier les installations par un professionnel
> Faire entretenir la chaudière par un professionnel qualifié avant la période de froid. Demander une fois par an à un professionnel qualifié de venir effectuer une vérification complète. Il est recommandé de signer un contrat d'entretien garantissant une visite annuelle de prévention (réglage, nettoyage et remplacement des pièces défectueuses) et un dépannage gratuit sur simple appel. En cas d'absence, il est possible de laisser fonctionner sa chaudière au ralenti pour protéger l'installation de chauffage individuel contre le gel.
> Faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état et raccordé à la chaudière. Le conduit de cheminée doit déboucher loin de tout obstacle qui nuirait à l'évacuation des fumées.
> Faire effectuer un entretien spécifique régulier si le logement est équipé d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC).Se renseigner auprès du gestionnaire de l'immeuble.

Entretenir les appareils
> Nettoyer régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz (on doit voir la flamme dans chaque orifice). S'ils sont encrassés, le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

Aérer et ventiler le logement
> Ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres. Si une pièce est insuffisamment aérée (pièces calfeutrées, sorties d'aire bouchées, la combustion au sein des appareils sera incomplète et émettra du CO2. Il ne faut pas obstruer les grilles de ventilations des fenêtres.

Utiliser les appareils conformément à leur destination et à leur mode d'emploi
> N'utiliser que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole.
> Ne jamais se chauffer avec des panneaux radiants prévus pour des locaux de grand volume très ventilés ou pour les marchés, terrasses …
> N'utiliser les petits chauffe-eau sans évacuation extérieure des fumées que de façon intermittente ou pour les marchés, terrasses …et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ceux-ci doivent être munis de sécurités avec contrôle d'atmosphère. Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Ils sont interdits dans une dalle de bains ou une douche, une chambre à coucher ou une salle de séjour.
> Ne pas utiliser le four de la cuisinière, porte ouverte comme moyen de chauffage.
> Ne jamais utiliser un groupe électrogène en intérieur.
> Ne pas installer une hotte raccordée à l'extérieur ou à un conduit de ventilation dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée. Cela peut perturber gravement son fonctionnement. Préférer une hotte à recyclage d'air et consulter un installateur.

À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

> CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE CYCLO-CROSS

Le gratin régional pour une lutte aux coteaux

L'Union Cycliste Quimperloise, club organisateur, et le Comité des Fêtes de la Saint-Michel, qui organise depuis plus de 15 ans le cyclo-cross des coteaux de Kerbertrand se sont rassemblés pour organiser le championnat de Bretagne de cyclo-cross. Environ 200 sportifs se disputeront 7 maillots de champion de Bretagne, sur 4 courses. Interview des organisateurs.

Qu'est-ce qui vous a poussé à organiser le championnat de Bretagne de cyclo-cross à Quimperlé ?

Philippe Paugam : Le championnat de Bretagne est traditionnellement le grand rendez-vous de la saison hivernale du cyclisme. Il est suivi par de nombreux spectateurs, du fait qu'il donne toujours de belles empoignades dans les différentes catégories, et que le championnat est la seule épreuve du calendrier régional sur cette journée. Tous les spécialistes de la discipline seront donc à Quimperlé pour en découdre. Nous espérons également la participation de quelques coureurs professionnels bretons pour cette grande fête.

Vous organisez déjà une course tous les ans à Kerbertrand, qu'est-ce qui sera différent cette année ?

Nicolas Le Corre : Un championnat de Bretagne nécessite un fort investissement, tant sur le plan humain que financier. Nous devons par ailleurs répondre à un cahier des charges conforme à la réglementation de la Fédération Française de cyclisme, qui nous a imposé quelques modifications du parcours habituel. Le parcours a été sensiblement durci avec la réalisation d'un escalier. Une portion routière sur la zone de départ et d'arrivée a été réalisée. Cette journée nécessite le concours de 110 bénévoles pour assurer à la fois l'accueil des 3 à 4000 spectateurs et des coureurs, la restauration, le contrôle technique des épreuves, et surtout garantir la sécurité sur le circuit. C'est le gage d'une journée réussie.

Comment va se dérouler la course?

Nicolas Le Corre : Dès 12h 30, les épreuves vont s'enchaîner en respectant un programme minuté. Entre chaque course sera remis le maillot de champion de Bretagne. 7 maillots de champion de Bretagne seront attribués à Quimperlé.

Philippe Paugam : Les premiers titres disputés seront celui de la catégorie cadets et celui des dames. En cyclo-cross, l'effort est très intense c'est pourquoi les épreuves se disputent sur une durée de course et non sur une distance. Ainsi, les cadets et dames partiront pour 30 minutes, les juniors pour 40 mm, les espoirs pour 50 mn et les seniors pour 60 mn, avec un départ à 15h30. C'est donc à une après-midi intense en activité, et aussi en émotion, que nous convions les quimperlois, pour peut-être découvrir cette discipline spectaculaire.

Le niveau des championnats de Bretagne est-il relevé ?

Philippe Paugam : Le comité de Bretagne compte dans ses rangs de très bons spécialistes. Les cadets de l'Union Cycliste Quimperloise, Yann Le Burel, Benoît Orvoen et Flavian Le Guellec dominent régulièrement leurs adversaires sur la région Bretagne, ils évoluent tous trois dans les trente premiers au niveau national. Leur objectif est d'ailleurs de réaliser une belle performance à Quimperlé mais aussi au Championnat de France. Dans les autres épreuves, les coureurs tels Camille Darcel en dames, Christophe Banalec et Alexandre Guéguen en juniors, Mathieu Boulo et Yann Le Quéau en espoirs, Florian Le Corre, Guillaume Benoit et Christophe Le Bouédec, le coureur d'Arzano qui évoluera à domicile, seront les grands acteurs de cette journée. Tous ces coureurs se situent dans le top 30 national.

> Giz'Kalon

Félicitations au Cercle Giz'Kalon qui ne cesse de ravir un public toujours plus nombreux avec ses créations alliant subtilement tradition et modernité. Il vient logiquement d'être récompensé puisqu'il accède à la 1ère catégorie de la Confédération des cercles celtiques et a, en prime, été élu ensemble départemental 2007 par la fédération War'l Leur. Une année riche en récompenses qui ne devrait pas être la dernière vu la qualité de leurs récentes prestations.

Les meilleurs sportifs Quimperlois récompensés

> Trophées des sportifs 2007

Comme c'est désormais la tradition, les meilleurs sportifs de l'année ont été récompensés par un trophée, le 30 octobre dernier au Coat-Kaër. Présentation des lauréats 2007 club par club.

ATAQ

Deux des quatres jeunes archers récompensés cette année l'avaient déjà été en 2006. Ainsi, Kilian Delalande, déjà récompensé en 2006 est félicité cette année pour sa médaille de bronze au championnat de France de tir "campagne". Même chose pour Erwan Ligen qui a obtenu la médaille de bronze au championnat de Bretagne de tir "fédéral". Les deux autres archers à recevoir un trophée sont Florian Peron, médaillé de bronze au championnat de Bretagne de tir "campagne" et Mikaël Gloaguen pour sa médaille d'argent au championnat de Bretagne de tir "salle".

Badminton club kemperle

Trois joueurs du BCK ont reçu les honneurs de la Ville cette année pour leurs performances en 2007. Vincent Fahandege pour sa 3ème place au championnat de Bretagne cadet, et Thierry Derruyer et Perrine Messré pour leur place de demi-finaliste au championnat de France mixte catégorie vétéran.

Canoe Kayak Club de Quimperlé

Deux licenciées du Canoë-Kayak Club de Quimperlé obtiennent un trophée cette année. Ce sont deux filles qui ont en commun d'avoir déjà reçu cette récompense l'an dernier. Après son double titre de championne de France de course en ligne dans la catégorie minime en canoë biplace et 4 places, en course vitesse 500 m et fond, Pauline Berçon a été félicitée cette année pour son titre de vice-championne de France de mérathon à Hardelot, dans la catégorie K1 dame cadette. Léaline Caurant a également eu droit aux honneurs pour sa 14ème place aux championnats de France de vitesse 500m dans la catégorie cadette en K1.

Football Club de Quimperlé et Union sportive Quimperloise.

L'équipe des poussins de L'USQ a reçu un trophée, tout comme l'équipe des 15 ans du FCQ.

Kemperle basket Club

En remportant le championnat élite départemental, les joueuses de l'équipe poussine ont bien mérité leur trophée des sportifs de l'année 2007.

Rugby Olympique Club Kemperle

2007 a été l'année du rugby en France, coupe du Monde oblige ... Et si le parcours de l'équipe de France a été décevant, ça n'a pas été le cas de l'équipe senior du Rugby Olympique Club de Kemperle, qui pour sa première saison en championnat d'Armorique, a terminé deuxième à deux points du leader. Une belle saison qui vaut bien un trophée.

Tennis club de Quimperlé

Trois jeunes champions du Tennis Club de Quimperlé ont été félicités pour leurs performances. Bastien Huon pour son titre de champion de Bretagne poussin, Maëlla Guigoures, vice-championne de Bretagne cadette et Marie Bonin, vice-championne de Bretagne minime.

Union cycliste Quimperloise

Deux jeunes coureurs de l'Union Cycliste ont été récompensés pour leurs bons résultats 2007. Mélaine Jégou, tout d'abord, pour son titre de vice-champion de Bretagne sur route et vainqueur du challenge départemental grâce notamment à 3 victoires. Yann Le Burel a été distingué pour ses bonnes prestations en cyclo-cross puisqu'il a été sélectionné en équipe de Bretagne et a terminé 31ème du championnat de France en 2007.

Galouperien de Kemperle

C'est un avaleur de kilomètres qui a été récompensé pour les Galouperien cette année. En effet, Patrick Le Galic a terminé 25ème du championnat de France des 100 km de course à pied en avril 2007. Il a également terminé 155ème, lors du raid de la Réunion qui porte le nom évocateur de "Diagonale des fous" : 150 km en 3 jours avec un dénivelé de plus de 8700 m. Ceux qui teminent l'épreuve se voient offrir à l'arrivée un T-shirt jaune marqué "J'ai survécu". Sans commentaire.

Judo club Laïta

Quatre jeunes du Judo Club Laïta ont également reçu un trophée des sportifs en 2007. Élodie Le Guern a été félicité pour sa 2ème place au championnat de Bretagne de ju-jitsu et sa 3ème place au championnat de Bretagne. Angéline Coquen a également reçu les honneurs pour sa victoire au tournoi inter-régional de ju-jitsu en catégorie minime et pour sa seconde place au championnat de Bretagne. David Castro a reçu un nouveau trophée des sportifs pour ses titres de vice-champion de Bretagne en junior et en senior 3ème division. Enfin, Mickaël Guillerme a été récompensé pour son titre de champion de France de sport adapté.

Les coqs pétanqueurs

Michel Brette a reçu une récompense pour son beau parcours au championnat de France de pétanque. Il ne s'est incliné qu'en 1/4 de finale contre Christian Fazzino, 13 fois champion de France et 4 fois champion du monde ! Jean-Baptiste Kervagoret et Guillaume Baudin ont également été récompensés pour leur titre de vice-champions de Bretagne en catégorie minime.

Enfin, un prix spécial a été remis au jeune cycliste Maxime Cornic qui est vice-champion de France junior de course sur route et membre de l'équipe de France.

> LA SEMAINE DU JEU

Une semaine pour jouer

Du 24 novembre au 2 décembre, la semaine du jeu fait son retour à Quimperlé. Au programme une multitude d'activités pour petits et grands car il n'y a pas d'âge pour s'amuser.

Samedi 24 novembre

Bébés Musiciens
Séances d'éveil musical animées par Pierre Eric Serres, intervenant musical.
Public : Enfants de 2 à 4 ans.
Lieu : Salle des cordiers
Horaires : **10h – 10h45** pour les enfants de 2 à 3 ans et 11h – 11h45 pour les enfants de 3 à 4 ans
Inscription : En mairie de Quimperlé à partir du 12 novembre / Nombre de places limité

Bébés et petits joueurs
Séances d'éveil corporel animées par Claude Colleu, professeur d'expression et d'éveil corporels
Public : Enfants de 0 à 4 ans.
Lieu : Salle Brizeux à Arzano
Horaires : **15h – 15h45** pour les enfants de 2 à 4 ans. **16h – 16h45** pour les enfants de 0 à 15 mois . **17h – 17h45** pour les enfants de 15 à 24 mois. Inscription : En mairie d'Arzano au 02 98 71 74 67 / Nombre de places limité.

Ateliers découvertes
Activités scientifiques, animées par les petits débrouillards. Illusions d'optique, ateliers artistiques
Public : Enfants de 3 à 6 ans .
Lieu : mille club, kerjouanneau
Horaire : **15h – 17h 30**. Inscription : sur place./ Nombre de places limité .

Jouons ensemble
Séances de jeu d'équipe ou en famille. Initiation aux jeux duels
Lieu : Médiathèque
Horaires : **10h – 12h et 15h – 17h**
Inscription : sur place

La terre est ronde
Spectacle de contes et manipulations. Sophie Houen propose de mettre le scientifique au service du poétique.
Public : à partir de 7 ans .
Lieu : Maison des Archers .
Horaire : **20h30** .
Inscription : en Mairie de Quimperlé à partir du 12 novembre / nombre de places limité.

Dimanche 25 novembre

La cuisine du monde
Atelier cuisine avec France Lemonnier. Préparation et dégustation.
Lieu : salle de quartier kerstrado
Horaire : **9h30 à 14h30**
Inscription : Animation de quartier au 06 15 71 28 72. / Nombre de places limité

Bébé relax
Séances d'éveil corporel et de relaxation animées par Claude Colleu
Public : Enfants de 0 à 24 mois
Lieu : Complexe sportif Pierre Boedec à Bannalec
Horaires : **9h45 – 10h30** pour les enfants de 0 à 15 mois. **10h45 – 11h30** pour les enfants de 15 à 24 mois. Inscription : à partir du 12 novembre en Mairie de Bannalec 02 98 39 57 22. / Nombre de places limité

Jouons ensemble
Dessinez c'est gagné, taboo, shabada-bada...
Public : à partir de huit ans.
Lieu : salle de quartier Kersquine
Horaires : **15h - 17h.** Inscription : sur place .

Nocturna, la nuit magique
Nocturna, la nuit magique, ou comment Tim le petit orphelin doit affronter sa peur du noir pour découvrir ce qui fait disparaître les étoiles....
Public : à partir de 6 ans.
Lieu : cinéma la Bobine
Horaire : **17h**
Plein tarif : 6,50 euros / Tarif réduit : 4,20 euros. Sous réserve de changement de programme.

Mardi 27 novembre

Conférence .
Intervention de Gilles Droniou sur le thème de «jeunes, internet et vidéo...»
Lieu : salle du coat kaër
Horaire : **20h30**

Mercredi 28 novembre

Petit Bout de Rien
Ange ou diablotin, Petit Bout de Rien, avide de découvrir, curieux de tout, s'aventure sur le chemin des étoiles, le rêve de la lune et le vent de la nuit. Un mouvement à trois pour une re- création du monde ou tout s'efface et tout recommence.
Public : Enfants de 3 à 8 ans
Lieu : Coat-kaër
Horaires : **9h - 11h**
Inscription: en Mairie de Quimperlé à partir du 12 novembre. / Nombre de places limité. / Spectacle gratuit

Petits musiciens
Séances d'éveil musical animées par Pierre Eric Serres
Public : Enfants de 3 à 6 ans
Lieu : Salle communale Tréméven
Horaires : **10h - 10h45** pour les enfants de 3 à 4 ans**. 11h - 11h45** pour les enfants de 4 à 6 ans
Inscription : En Mairie de Trémeven au 02 98 96 08 02. / Nombre de places limité

Loto du potager
Les personnes âgées et leurs familles se mêleront aux enfants des centres de loisirs pour ce loto rigolo dont les lots sont originaux
Lieu : Résidence de bois joly
Horaire : **14h**

Le jardin du possible
Parcours interactif. Chaque visiteur est invité à suivre le jardinier, marcher sur ses images. Prises de vue du jardin au long des quatre saisons.
Public : Enfants de 18 mois à 5 ans
Lieu : Coat – Kaër
Horaires : **16h 30 - 18h**. Inscription: en Mairie à partir du 12 novembre. Nombre de places limité.

Jouez avec l'office du tourisme
Découvrez Quimperlé et ses commerces d'un autre oeil. Parcourez les rues à la recherche des éléments photographiés. Fiches à retirer à l'office de tourisme.
Lieu : office de tourisme 45 place Saint Michel à Quimperlé.
Horaires : **9h -12h - 14h - 18h**

Jeudi 29 novembre

Bébés relax
Séances d'éveil corporel et de relaxation animées par Claude Colleu.
Public : Enfants de 0 à 24 mois.
Lieu : Salle des cordiers
Horaires : **9h45 – 10h30** pour les enfants de 0 à 15 mois. **10h45 – 11h30** pour les enfants de 15 à 24 mois. Inscription : A partir du 12 novembre en mairie de Quimperlé. Nombre de places limité.

Vendredi 30 novembre

Le tour du monde en 80 voix Khalid k. joue des mélodies du bout du monde sans aucun instrument, ou plutôt si, il joue de la mandoline, du banjo, de la trompette, du luth.... Il crée les sons avec sa voix.
Lieu : Coat-kaër
Horaire : **20h 30**. Entrée libre, places a retirer à l'office de tourisme.

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE

BÉBÉS MUSICIENS
Séances d'éveil musical animées par Pierre Eric Serres, intervenant musical.
PUBLIC : Enfants de 2 à 4 ans.
LIEU : Salle Brizeux à Arzano
HORAIRES : 10h – 10h45 pour les enfants de 0 à 10 mois et 11h – 11h45 pour les enfants de 10 à 20 mois.
Inscription : En mairie d'Arzano à partir du 12 novembre / Nombre de places limité

JEUX DE SOCIÉTÉ
Stratégie, réflexe, adresse.....
PUBLIC : Enfants de 6 à 12 ans
LIEU : Salle communale de Tréméven
HORAIRE : 10h – 12h
Inscription : A partir du 12 novembre en mairie de Tréméven au 02 98 96 08 02 / Nombre de places limité

SÉANCE EVEIL AU JEU
PUBLIC : Enfants de 0 à 3 ans
LIEU : La ludothèque
HORAIRE : 9h 30 – 12h
Inscription : Sur place. / Nombre de places limité

GRANDE SALLE DE JEU
Des animations pour toute la famille. Espace petite enfance animé par le relais d'assistantes maternelles de la Cocopaq , jeux géants, circuit voiture, mini chantier, jeux de société , modelage, loto vitaminé.....
LIEU : Coat-Kaër
HORAIRE : 14h-19h

ATELIERS SCIENTIFIQUES
Expériences scientifiques animées par "les petits débrouillards"
LIEU : Salle activités Mellac
PUBLIC : Enfants de 11 à 13 ans
HORAIRE : 15h – 18h
Inscription : A partir du 12 novembre en mairie de Mellac au 02 98 71 80 63 nombre de places limité.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

ESPACE PETITE ENFANCE
Animé par le relais d'assistantes maternelles de la Cocopaq
LIEU : Coat-kaër
HORAIRES : 10h - 12h

VENTE DE JEUX D'OCCASION.
Des centaines de jeux à chiner !
LIEU : Coat-kaër
HORAIRE : 14H30 -17H30.
Inscription : A partir du 12 novembre en mairie de Quimperlé pour les exposants gratuite mais obligatoire (pas d'inscription sur place) Accueil des vendeurs à 13h30

ET TOUTE LA SEMAINE :

QUIZZ
LIEU : magasin Jouet Club
DATES: du 24 nov. au 1er déc.

MOTS CROISÉS
Des livres, des titres, des mots à rechercher et à placer dans une grille
LIEU : Médiathèque
DATES : du 13 nov. au 7 déc.

ET AUSSI ...

MÉDIATHÈQUE

> INITIATION À INTERNET
Tous les mardis séances à 14h et 15h
sur rendez-vous au secteur Image et Son au 02-98-35-17-30

> INITIATION À "EXCEL"
Pour débutants. **Sur rendez-vous au secteur Image et Son au 02-98-35-17-30 (6 places maximum)**
Mardi 27 novembre de 14h à 16h
Mardi 4 décembre de 14h à 16h

> HEURE DU CONTE
Ouverte aux enfants à partir de 4 ans, cette heure du conte est assurée par les conteurs de l'association "il était une fois".**Gratuit.**
Mercredi 14 novembre à 15h
Inscription au 02 98 35 17 30

> BÉBÉS LECTEURS
Séances de découverte du livre pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. **Gratuit.**
Jeudi 15 novembre de 10h à 11h
Jeudi 20 décembre de 10h à 11h,
Inscription au 02 98 35 17 30

> BÉBÉS LECTEURS AVEC LEUR NOUNOUS
Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle. **Mardi 13 novembre de 10h à 11h. Sur inscription auprès du RAM au 02-98-35-13-56**
Gratuit

> CLUB LECTURE ADO
Réunions ouvertes aux jeunes de 12 à 15 ans pour présenter ses lectures et ses coups de coeur.
Vendredi 9 novembre à 17h30
Vendredi 7 décembre à 17h30
Entrée libre.

> CLUB LECTURE ADULTE
Rencontre ouverte à tous pour découvrir ou échanger sur les livres et ses dernières lectures.
Vendredi 21 décembre à 18h

> PORTRAITS D'ICI ET D'AILLEURS
Dans le cadre du mois du film documentaire la Médiathèque programme la diffusion de 11 documentaires aux heures d'ouverture de la médiathèque. Gratuit
Du 2 au 10 novembre

> ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
Atelier de fabrication de blasons, de couronnes et de bijoux inspirés du Moyen-âge.
Inscription au 02-98-35-17-30.
Mercredi 5 décembre. De 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h

Atelier de fabrication de couronnes. Cet atelier aura lieu 1/4 d'heure avant le début du spectacle d'Achille Grimaud " Le roi rire" et s'adresse au public du spectacle.
Mercredi 12 décembre.

SPORTS

> CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE CYCLO-CROSS
voir pages 8-9.

> TOURNOI DE NOËL DE L'USQ
Comme tous les ans à la même période, l'U.S. Quimperlé organise ses traditionnels tournois de football en salle, catégories Poussin (salle de Kerneuzec) et Benjamin (salle des Cordiers). Environ 400 enfants seront réunis sur deux jours, mobilisant plus de 50 bénévoles, pour se disputer les challenges Sébastien Evennou.
Le vendredi 28 décembre et le samedi 29 décembre
Salle de Kerneuzec et salle des Cordiers

> CONCERT

ARNO en concert

ARNO revient avec un nouvel album – le 32ème en presque autant d'années de carrière – s'intitulant «Jus de box». Au-delà du jeu de mots, on peut y voir un résumé de la carrière du musicien belge, qui a eu le loisir de toucher à une multiplicité de styles tout au long de son parcours. « *Cet album est comme un juke-box, dans le sens où chaque morceau est différent.* » explique-t-il. « *Il y a un peu de mon passé : les seventies, les eighties, du TC Matic et aussi beaucoup de maintenant… C'est tout le contraire d'un concept album.* »
« Jus de Box » s'impose parmi les plus grandes réussites de son auteur, qui trépigne déjà à la perspective d'aller défendre ces chansons sur les planches. « *Je veux aller en tournée. C'est pour ça que j'ai commencé la musique, pas pour rester dans ma cuisine.*»

Samedi 10 novembre 2007 - 20h30
Salle du Coat-Kaër

> SPECTACLE

Amour à mère

C'est l'histoire d'une fille, l'histoire d'une mère, l'histoire des mères… Comment faire le deuil de celle qui nous a donné la vie, les mots, les gestes et le corps ? Comment faire le deuil de tous ces souvenirs qui nous construisent et parfois nous détruisent ?
Du récit intimiste, à l'exubérance, de la tendresse à la cruauté, de l'émotion au rire, avec toute l'énergie communicative que l'on aime chez elle, Leonor Canales ne peut pas laisser indifférent. Et il n'y pas que les femmes pour se retrouver dans son propos !
Vendredi 6 novembre 2007 - 20h30 - Salle du Coat-Kaër
Tarifs : Moins de 12 ans : 2,50 € - réservation : 6 € / Guichet : 11 €

> DANSE

Zig - Zag

Avant de marcher droit, de décider de la direction à prendre, il est un temps où se déplacer est en soi une découverte. La marche, but à atteindre pour atteindre son but, devient donc la marche à suivre. Néanmoins, lorsque le pas est mal assuré, le parcours d'un point à l'autre ressemble à une aventure. Le chemin serait-il donc plus important que le but ? *Zig zag* est une exploration du corps et de la motricité. *Zig zag* est une flânerie chorégraphique qui fait appel à toutes les ressources de l'imagination pour pouvoir simplement aller de l'avant. Un déambulatoire ludique où l'intelligence et la fantaisie s'associent.
Vendredi 6 novembre 2007 - 20h30 - Salle du Coat-Kaër
Tarifs : Moins de 12 ans : 2,50 € - réservation : 6 € / Guichet : 11 €

>ANIMATION/RÉCIT

Le rire du roi

«Dans un château, il y avait un Roi. Ce Roi aimait la nuit, mais il aimait aussi rire. Le rire c'était sa force, sa couronne…mais pour rire il lui fallait un fou. Le fou du roi.»

Le Rire du roi, c'est un drap posé là sur un mur. Un drap sur lequel une image qu'on croyait peinte s'anime tout à coup sous nos yeux, un tableau qui prend vie et se débat au rythme de la voix. Un narrateur, qui, en direct et dans l'obscurité devient ce fou qui se prend pour tous les personnages.
Mercredi 12 décembre et vendredi 14 décembre 2007 - Gratuit
Médiathèque, sur inscription

> EXPOSITION

Entre ciel et terre *PHILIPPE GENTILS*

Fasciné par la Vie et par Amour, Philippe Gentils a longtemps privilégié le travail d'observation et d'analyse d'éléments naturels tels que l'Eau, la Terre, le Corps. Il privilégie maintenant, le travail de composition, synthétique et plus libre au travers de quelques schémas et thèmes récurrents qui lui tiennent à cœur et qu'il parcours d'une façon cyclique, instinctive et sensible. Une peinture «combinatoire», faite dans l'urgence, accords de couleurs, arrangements de formes suggérées et décalées, aux traces effacées puis mises à nues.

Que se soit dans les «horizons multiples», abstraction paysagère, constructions et hasards picturaux sous la forme d'un réseau rythmé de séquences horizontales paisibles ou tourmentées, invitation à la rêverie et au voyage ou dans les «incarnations» aux silhouettes vrillées fondues dans la plénitude d'une toile aux rythmes verticaux. Le nu, le couple, la rencontre vue avec tendresse. Autant de pièges pour le regard que l'œil du spectateur déchiffre, recompose et interprète à l'infini.

Jusqu'au 9 décembre
Présidial, 13 bis rue Brémond d'Ars.
Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 19h - Entrée libre

> PHOTOGRAPHIES

Si lointain, si proches *J.BALHI*

Vous avez très certainement déjà entendu parler, vu ou lu Jamel Balhi. Depuis 1985, cet homme de 40 ans a traversé plus de 168 pays en courant. Sa course au travers les cinq continents est devenue un mode de communication qui lui permet d'aller à la rencontre des plus humbles comme des plus puissants tel Jean-Paul II ou le roi Fahd d'Arabie Saoudite. Devenu photographe et écrivain, il prolonge son aventure à travers ses livres tels "Les routes de la foi", "Au cœur des Amériques" ou "Un thé à Shanghai".
Avec l'exposition présentée à la médiathèque, Jamel Balhi nous offre un choix de photographies qui de la Chine à l'Australie en passant par l'Afrique australe dévoile un monde qui révèle son indéniable unité.

Jusqu'au 24 novembre - médiathèque, pl. Saint-Michel
Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque

> PHOTOGRAPHIES

Des vues *Mathilde Seguin*

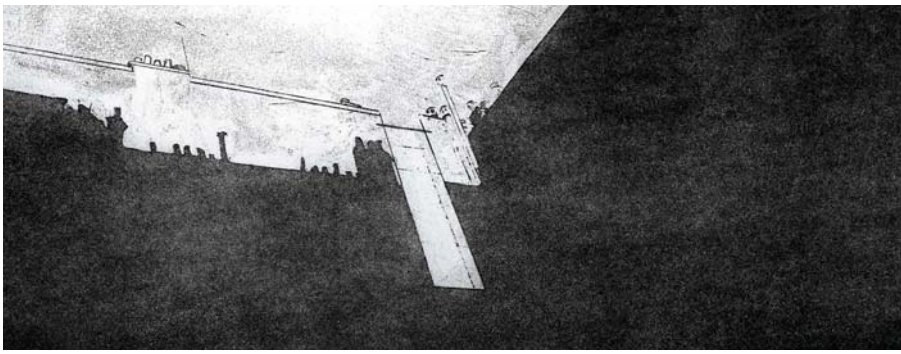

Les principaux motifs utilisés pour "des vues" sont des rues, des façades d'immeuble et des fenêtres tirées de différentes villes. Ensemble, elles forment une cité à part entière.
Des éléments du paysage sont visibles, certains ne sont que suggérés, d'autres ne sont plus du tout présents, existent-ils encore ?
C'est au spectateur de deviner le reste, de reconstituer les morceaux, de définir sa ville.
Le paysage urbain a évolué avec le temps, les façades ont subi les incidences de l'histoire ; l'individu est déterminé par cet environnement. Dans ce contexte seule la fenêtre est un espace libre et ouvert sur le paysage, grâce à elle nous pouvons agir sur l'extérieur. Les fenêtres nous permettent donc de fabriquer un paysage, celui par lequel nous regardons la ville et celui dont nous sommes vu de la rue.

Du 19 décembre au 10 février
Présidial, rue Brémond d'Ars
Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 19h
Entrée libre

> JEUNESSE

Jour de fêtes au château

La médiathèque célèbrera le Moyen-Âge avec une exposition ludique destinée aux plus jeunes. Des maquettes, des jeux et des costumes permettront aux enfants de découvrir la vie quotidienne dans un château fort au milieu du XIIe siècle. Des ateliers et des séances de contes seront programmés durant toute la durée de l'exposition.

Du 27 novembre au 5 janvier
Médiathèque, pl. Saint-Michel
Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque

> ZONE D'ACTIVITÉS

De nouvelles entreprises à la Villeneuve-Braouic

Les travaux de viabilisation des terrains sont terminés sur la zone de la Villeneuve-Braouic. Plusieurs entreprises vont bientôt s´installer.

La construction de l'Everhôtel a commencé

La zone d´activités de la Villeneuve-Braouic, située à l´entrée est de la ville, ne cesse de se développer depuis sa création en 2002. Lors de son transfert à la Communauté de communes en 2004, la zone d´activités de la Villeneuve-Braouic n´était aménagée que sur sa première tranche.
Deux autres devaient l´être. C´est désormais chose faite. Les travaux de viabilisation de la tranche 3 viennent d´être terminés. Désormais, il reste environ 7 ha de terrrain à vendre en lots de 1 200 à 9 750 m².

Une zone attractive et attrayante

La Villeneuve-Braouic a l'avantage d'être proche du centre-ville et de ses activités commerciales, mais aussi de la voie express. Elle est également facilement accessible aux habitants venant de l'est du territoire et propose une grande variété de surfaces. Autre avantage de la zone d´activités de la Villeneuve Braouic : sa qualification en zone Bretagne Qualiparc. Cette dernière impose de concilier développement économique et environnement. C´est-à-dire que les entreprises souhaitant s´y installer doivent respecter des règles d´urbanisme qui garantissent la qualité environnementale et paysagère du site.

Plusieurs projets en cours

Plusieurs entreprises se sont déjà laissées séduire par la qualité de la zone. Six autres projets devraient leur emboîter le pas et aboutir prochainement.
Tout d´abord, un hôtel de la chaîne Everhôtel ouvrira ses portes au printemps 2008. Deux kinésithérapeutes et un prothésiste dentaire, jusque là locataires à Quimperlé, ont choisi de construire leurs structures sur la zone et ouvriront début 2008. Puis, l´entreprise Color-Marquage quittera l´atelier-relais pour un local dans la zone communautaire, ainsi que l'entreprise Aqua-Tech.
Une pizzeria devrait également voir le jour courant 2008 le long de la rue de Lorient. Enfin un cabinet de paysagistes a également prévu de s´installer sur la zone.
Cocopaq - Tél. 02.98.35.13.54

FICHE D'IDENTITÉ

LOCALISATION
A 3 Km de la voie express, entrée de ville venant de Lorient.

EQUIPEMENTS
Gaz, ADSL, assainissement collectif sur station d'épuration.

DISPONIBILITES : 8,7 hectares sur la zone communautaire
Surfaces des lots disponibles :
Lots de 1 200 à 9 750 m²

PARTICULARITES
Parc d'Activités "Bretagne Qualiparc"

ENTREPRISES INSTALLÉES
> Aldi, hard-discount alimentaire
> Station de lavage Le Guenno
> Peugeot, concessionnaire
> Laïta Automobiles (Ford)
> La Cigale Égarée, restaurant
> Vergne Electricité
> Rider Marine Fabrication, réparation, entretien de bateaux en matière composite
> Eurofeu, distribution et maintenance d'extincteurs
> Color Marquage, sérigraphie

ZONE COMMUNALE
> ABCIS, industrie chaudronnerie
> Sté nouvelle de mécanique, mécanique industrielle étude et réalisation de machines spéciales
> Conserverie Minerve
> Sté Quimperloise de découpe, découpe au jet d'eau et laser
> Armand Nicolas Bobinage, installation, réparation, pompes, bobinage
> Contrôle Technique du Scorff centre de contrôle technique
> Point P Bretagne, matériaux de construction
> Construction Nautique
> Barillec, fabrication de moteurs électriques
> Le Floch SARL, chaudronnerie industrielle
> Assistance Automobile Armoricaine, dépannage et remorquage industriel
> PAKH Distribution, distribution de produits alimentaires
> ABER Déménagement
> Comptoir du pneu
> SATISFORM
> Eléphant Bleu, station de lavage automobile
> Esprit de Famille, meubles et décoration

Tribune de la majorité municipale

COUPER COURT AUX RUMEURS, UN DEVOIR CIVIQUE

Quimperlé, comme toutes les villes bruit souvent de rumeurs qui se propagent en quelques jours à travers toute la population.

Il est la plupart du temps impossible d'en connaître l'origine et les instigateurs, mais l'impact des rumeurs est toujours très dommageable, d'autant que tous les sujets peuvent être utilisés pour la désinformation de la population.
Les bruits qui courent de haut en bas de la ville concernent tout aussi bien la santé des finances locales que l'arrivée soudaine " d'étrangers " appelés par la municipalité pour occuper les nouveaux logements sociaux.

S'il peut être facile et même plaisant d'argumenter sur le premier point, il est plus dangereux de laisser s'installer des rumeurs à connotation très ambiguë.
C'est le cas d'une rumeur qui revient régulièrement au gré des projets immobiliers. Il s'agit de faire croire à la population quimperloise que telle opération immobilière, généralement à caractère social, sera attribuée en quasi-totalité à des populations désignées par la rumeur comme étant issues de quartiers urbains difficiles ou encore de pays étrangers.

Le démenti le plus sûr est donné par la réalité elle-même : les opérations immobilières sociales qui sont déjà réalisées vivent tout à fait normalement grâce à une population brassant comme il se doit mixité d'origine, sociale et générationnelle.

Il en sera donc de même avec le futur lotissement communal de Kergoaler ou le programme OPAC rue Lulli pour lequel de très nombreuses demandes ont été officiellement recensées par l'organisme HLM. La commission d'attribution ad hoc examinera le moment venu les demandes en fonction de critères très concrets tels le lieu de travail, les revenus, la composition familiale ou encore le lieu de scolarisation des enfants.

En ces temps troublés, nous rejetons avec la plus vive détermination les manipulations qui conduisent à ce type de rumeurs particulièrement malsaines.

Le groupe majoritaire

Tribune des deux oppositions municipales

Ces élus d'opposition ont choisi de ne plus intervenir dans cette tribune en cette période pré-électorale.
(voir tribune du n° de septembre-octobre 2007)

D.Kha-C.Hellegouarch-D.LeDelliou-R.Daniel-P.Thomas

POUR UNE RÉELLE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE DE BASE

Le 25 octobre dernier, le Conseil Municipal a abordé le lancement d´une deuxième crèche que nous réclamions depuis plus de 3 ans, et qui était sans cesse refusée par la municipalité sous de multiples prétextes.
Soudain, à 5 mois des élections, les obstacles se sont miraculeusement évanouis ! Malgré notre intérêt et le caractère désormais consensuel de ce projet, aucun représentant de l´opposition n´a été invité aux visites de crèches voisines ; la commission compétente s´est réunie sur ce sujet 2 jours avant le vote du Conseil et n´a fait que le survoler.
De nouveaux documents n´ont été fournis aux conseillers de l´opposition que le soir même du Conseil ! Et cet épisode n´est pas le premier.
Convocations tardives à certaines commissions, ordres du jour incomplets, mépris et railleries en réunion, c´est une pratique courante ! Alors que nous représentons aussi les électeurs Quimperlois, nous avons parfois l´impression que :
1- la légitimité de l´opposition n´est pas vraiment acceptée
2- l´emploi répété de « démocratie locale » est un paravent
C´est cela que nous voulons changer. Dans une ville de la taille de Quimperlé, nous pensons qu´une concertation et qu´un dialogue sont possibles et ...constructifs. Tout n´est pas qu´une question d´étiquette.
Tout ne relève pas ou ne devrait pas relever de la politique politicienne.

Marcel Tusseau, Christine Favennec, Alain Pennec, Cécile Bellancourt, Marie-Madeleine Bergot, Marc Lozachmeur.

LA SEMAINE DU JEU

DU SAM · 24 NOVEMBRE
AU DIM · 02 DÉCEMBRE

2007

Cinéma
Spectacles
Contes
Jeux de piste
Brocante
Débats

Animations & jeux
pour petits et grands

www.quimperle.com

© www.hemisphere4.com